La TOUR DE GARDE

annonce

LE ROYAUME DE JÉHOVAH

1er NOVEMBRE 1960 No 21

Périodique bimensuel

DEMEURER ENSEMBLE DANS L'HONNEUR

LA COLÈRE ET L'INDIGNATION

LES DEUX COMMANDEMENTS DONT LA LOI DÉPEND

TU NE TE PROSTERNERAS POINT DEVANT UNE IMAGE TAILLÉE

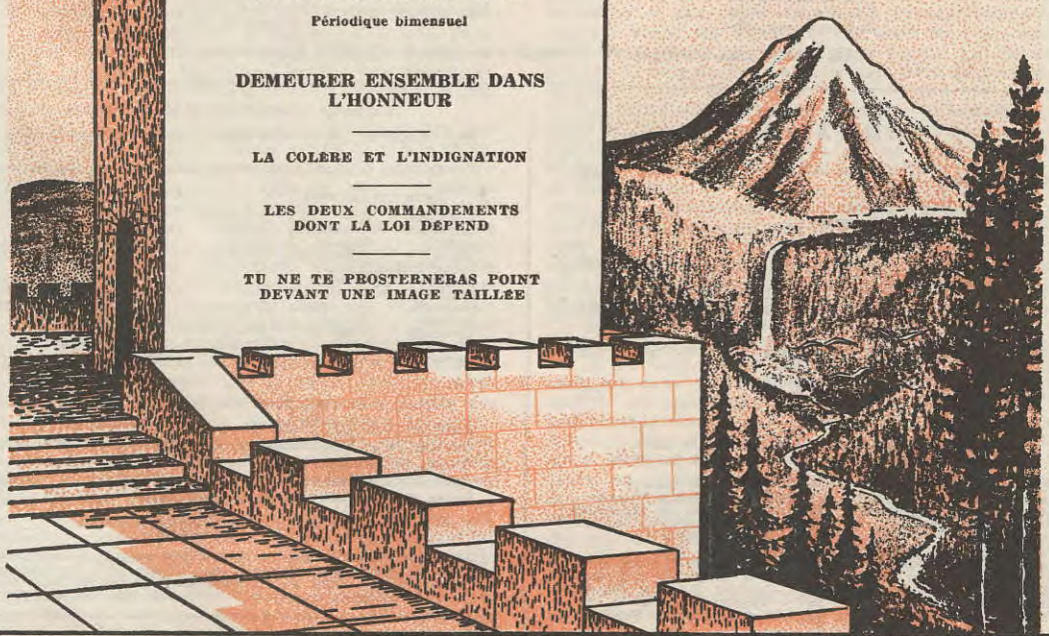

"VOUS ÊTES MES TÉMOINS", DIT JÉHOVAH.—Es.43:12

LE BUT DE « LA TOUR DE GARDE »

Aux temps bibliques, les tours bâties sur des lieux élevés étaient d'excellents postes d'observation d'où les sentinelles pouvaient voir ce qui se passait et, par conséquent, avertir de l'approche d'un danger ou annoncer une bonne nouvelle. Notre périodique occupe symboliquement une telle position avantageuse car il est fondé sur la Parole de Dieu, le livre de la suprême sagesse. Ce fait l'élève au-dessus des propagandes et des préjugés politiques, nationaux et raciaux, ce qui le libère de toute partialité. Il n'est en outre esclave d'aucune croyance traditionnelle. Son message progresse à mesure que croît la lumière répandue sur les desseins et les œuvres de Jéhovah. — Habacuc 2: 1–3.

Ce périodique voit les choses d'un point de vue scriptural. Lorsqu'il considère la génération actuelle vénale, inique, hypocrite, athée, consumée par les guerres, les famines, les pestes, la confusion, la crainte, et constate que des minorités impopulaires sont persécutées, il ne répète pas l'ancienne maxime selon laquelle l'histoire est un perpétuel recommencement. Informé par les prophéties bibliques, il sait que ces calamités sont les signes du temps de la fin de ce monde. Mais, illuminé par une espérance glorieuse, il aperçoit derrière ces malheurs, et grandes ouvertes pour nous recevoir, les portes d'un monde nouveau.

Considérée de ce point de vue, « La Tour de Garde » est une fidèle sentinelle, attentive et consciencieuse, qui note tout signe de danger et en indique l'issue. Elle annonce le royaume de Jéhovah établi par l'intronisation du Christ dans les cieux, pourvoit à la nourriture spirituelle de ses cohéritiers, encourage les hommes de bonne volonté par de glorieuses perspectives de vie éternelle sur une terre paradisiaque, et nous réconforte par la promesse de la résurrection des morts.

Elle n'est pas dogmatique, néanmoins sa voix s'élève avec assurance parce que cette publication est fondée sur la Parole de Dieu. Elle ne publie pas des interprétations particulières des prophéties, mais attire l'attention sur les événements, les compare avec les prédictions et chacun peut vérifier leur parfaite concordance et constater avec quelle précision Jéhovah interprète sa propre prophétie. Pour notre salut, elle concentre fidèlement toute son attention sur la vérité biblique et ne mentionne les nouvelles religieuses que dans un sens général.

Soyez vigilant en ces temps périlleux, tel est le conseil de Dieu. Veillez donc en lisant régulièrement « La Tour de Garde ».

IMPRIMEUR ET EDITEUR: WATCH TOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY OF PENNSYLVANIA
39, Allmendstrasse Berne 22
Editeur principal: 117, Adams Street, Brooklyn 1, N.Y., U.S.A.
N. H. Knorr, Président Grant Suiter, Secrétaire
Editeur pour la Suisse: Association des témoins de Jéhovah de Suisse
Rédacteur responsable: François Zurcher

« Ils seront tous enseignés de Jéhovah. » — Jean 6:45, NW; Esaïe 54:13.

SOMMAIRE

La vérité subsistera 323

Demeurer ensemble dans l'honneur 324

La colère et l'indignation 329

Les deux commandements dont la loi dépend 331

Tu ne te prosterneras point devant une image taillée 333

Questions de lecteurs 335

Abréviations employées dans « La Tour de Garde » pour les versions de la Bible mentionnées ci-dessous

AC - Version de Crampon 1905
AS - American Standard Version*
AT - An American Translation*
Cr - Version de Crampon 1923 et 1939
Da - Version de J.-N. Darby
Dy - Catholic Douay Version*
GV - Glaire & Vigouroux
Jé - Bible de Jérusalem
KJ - King James Version*
La - Version de Lausanne
Li - Version de Liénart
LXX - The Septuagint Version*
MM - Les Moines de Maredsous
Mo - James Moffatt's Version*
NC - Nouvelle Bible Crampon 1952
NW - New World Translation*
Ro - J.-B. Rotherham's Version*
RS - Revised Standard Version*
Sy - Version Synodale
Yg - Robert Young's Version*

* anglais

Toute référence biblique non suivie d'une abréviation renvoie à la version de Louis Segond.

Second class postage paid at Brooklyn, N.Y.

Watchtower semimonthly
FRENCH EDITION
Vol. LXXXI No. 21
NOVEMBER 1, 1960

Tirage de ce numéro: 3 800 000 exemplaires

Prix du numéro: 2 fr. 50 en Belgique, 5 cents au Canada, 25 ct. en Suisse

« La Tour de Garde » est publiée dans les 56 langues suivantes:

Deux fois par mois

Afrikaans, Allemand, Anglais, Arabe, Cébu-Visayan, Chinois, Chishona, Cinyanja, Danois, Espagnol, Finnois, Français, Grec, Hollandais, Ilocano, Indonésien, Italien, Japonais, Norvégien, Portugais, Slovène, Suédois, Tagala, Tvi

Une fois par mois

Arménien, Bengali, Birman, Cingalais, Civemba, Coréen, Croate, Hiligaynon-Visayan, Hongrois, Ibanag, Ibo, Islandais, Kanarais, Malayâla, Marathi, Motu, Ourdou, Pangasinan, Papiamento, Polonais, Russe, Samoan, Sésouto, Siamois, Silozi, Tamoul, Tigrinya, Turc, Ukrainien, Xosa, Yorouba, Zoulou

Bureaux de la Watch Tower Society — **Abonnement annuel**

Amérique, U.S., 117, Adams St., Brooklyn 1, N.Y. — $ 1.—
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3, C.C.P. 969.76 — Fr. 50.—
Canada, 150, Bridgeland Ave., Toronto 19, Ont. — $ 1.—
Haïti, Box 185, Port-au-Prince — Gdes. 5.—
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22, C.C.P. Berne III 3319 — Fr. 5.—

Le tarif pour les éditions mensuelles est moitié moindre.

Le montant de l'abonnement devrait être envoyé au bureau de votre pays, en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les paiements. Une fiche de renouvellement est insérée dans les deux derniers numéros avant l'échéance de votre abonnement.

CHANGEMENT D'ADRESSE: Veuillez nous le signaler trente jours avant votre départ, en nous donnant la nouvelle et l'ancienne adresse (renvoyez-nous, si possible, la dernière bande d'envoi). Ecrivez au bureau de votre pays ou, à défaut, à Watch Tower, 39, Allmendstrasse, Berne 22, Suisse.

Printed in Switzerland

La TOUR DE GARDE

annonce
LE ROYAUME
DE JÉHOVAH

Vol. LXXXI | 1er novembre 1960 | № 21

QUELS sont les critères qui permettent de déterminer la vérité? Est-ce simplement la façon dont vous concevez un fait? Peut-on dire que ce qui est pour vous la vérité l'est aussi pour votre voisin dont les points de vue sont contraires? Ou encore, peut-on dire qu'elle est la notion communément acceptée et crue? La vérité est déterminée par Celui qui a créé l'homme, et non par des impressions personnelles, par l'imagination ou la popularité. Il créa l'univers matériel suivant certaines vérités physiques qu'il établit en lui. Ces vérités demeurent, quelles que soient les théories humaines. Une théorie doit donc être vérifiée par l'observation avant d'être acceptée pour vraie.

Le modèle d'une vérité spirituelle fut aussi fixé par Dieu et il se trouve dans sa Parole écrite, la sainte Bible. Elle est la règle sur laquelle les croyances humaines doivent s'aligner pour être vraies. Il y a plus de 1900 ans, Jésus-Christ dit à Dieu: « Ta parole est la vérité. » (Jean 17:17). Aujourd'hui, elle demeure, en dépit des contradictions que des hommes sages à leurs propres yeux veulent en présenter.

La vérité divine n'est pas altérée ou condamnée à la ruine parce que de puissantes machines de propagande parviennent à enrégimenter les esprits pour leur faire suivre les vues tortueuses de chefs politiques. Elle ne finit pas parce qu'il existe des croyances religieuses populaires dans un pays pouvant la contredire ou prétendre que la tradition humaine est aussi une règle pour la vérité. Dans un débat avec des hommes instruits, elle ne succombe jamais devant leurs arguments subtils. Bien que les contre-arguments de personnes moins instruites puissent paraître plus faibles et moins démonstratifs, la Parole de Dieu subsiste et, à la fin, triomphe. Le temps travaille à son avantage et la sagesse du monde est impuissante.

C'est comme une semence qui tombe dans un bon sol. Le germe qui perce peut résister à la chaleur torride du soleil comme aux assauts de l'orage. Sa force devient telle qu'il est capable de fendre la pierre. Ainsi, la vérité de la Parole de Dieu tient tête à la violence de l'opposition et, à l'occasion, démolit les mensonges populaires qui semblaient aussi solides et aussi immuables que la roche. Les faiseurs de propagande, les intellectuels de ce monde, les puissants groupements religieux peuvent la cingler de leurs traits, apparemment la réduire à rien, elle grandira toujours et toujours sans que rien l'arrête. Longtemps après la fin de ces gens, elle nourrit le cœur de nombreuses personnes pieuses.

Vous appartenez peut-être à une organisation religieuse connue, la plus influente de votre pays même. Mais que cela ne vous fasse pas conclure que ses enseignements sont nécessairement l'expression de la vérité, que sa popularité, son ampleur, son existence séculaire en sont des gages. Tout comme les vérités scientifiques doivent être en accord avec les vérités divines établies dans l'univers physique, ses enseignements doivent concorder avec ceux de la Parole de Dieu pour être vrais. Comparez les croyances de votre religion avec la Parole écrite de Dieu et voyez si elles résistent ou si, au contraire, elles s'écroulent. Si vous avez confiance en elles, vous ne devriez pas répugner d'en parler avec les témoins de Jéhovah quand ils viennent à votre porte. Si ces enseignements ne sont pas en accord avec la Parole de Dieu, n'étant rien de plus que des philosophies humaines et des traditions, ils ne peuvent subsister. Le moment voulu, ces enseignements, aussi bien que ceux qui se confient en eux, tomberont dans l'oubli: « Si un aveugle conduit un aveugle, ils tomberont tous deux dans une fosse. » — Mat. 15:14.

La vérité n'est pas plus populaire aujourd'hui qu'aux jours de Jésus. Elle était alors en conflit avec les croyances religieuses en vogue et il en est de même actuellement. Plein de haine pour la vérité, le monde a persécuté Jésus et ses disciples. De nos jours, il montre la même aversion pour les proclamateurs de la vérité. L'apôtre Paul prédit que la vérité ne serait pas populaire quand il écrit: « Or, tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ seront persécutés. Mais les hommes méchants et imposteurs avanceront toujours plus dans le mal, égarant les autres et égarés eux-mêmes. » — II Tim. 3:12,13.

Quoique la chrétienté se prétende chrétienne et détentrice des vérités de la Parole de Dieu, ses actions renient ses prétentions. Elle s'approche de Dieu avec la bouche, mais son cœur en est éloigné. « C'est en vain qu'ils m'honorent, en enseignant des préceptes qui sont des commandements d'hommes. » (Mat. 15:9). Dans le temps, elle a essayé d'étouffer la vérité en détruisant les exemplaires de la Bible, en torturant et en tuant les traducteurs de ce Livre, en tentant de museler quiconque voulait la proclamer. Par leurs œuvres, les conducteurs de la chrétienté se sont manifestés comme de cruels imposteurs au titre de disciples de Christ. « Ces hommes-là sont de faux apôtres, des ouvriers trompeurs, déguisés en apôtres de Christ. » — II Cor. 11:13.

En dépit des efforts déployés pour détruire la Parole écrite de Dieu et pour réduire au silence ceux qui en parlaient, la vérité a triomphé. Elle a continué de croître dans la bonne terre des cœurs pieux, pour porter de bons fruits à l'honneur de Dieu. Elle est aujourd'hui proclamée dans le monde entier, affrontant l'opposition des conducteurs poli-

tiques; elle n'est pas d'accord avec les nombreuses coutumes et enseignements religieux connus.

Ne répétez pas l'erreur des gens du premier siècle qui rejetèrent la vérité prêchée par Jésus parce que cette prédication n'était pas en harmonie avec la croyance populaire et qu'elle fut condamnée par les conducteurs religieux. Ne commettez pas l'erreur de penser que l'ampleur, le passé et la popularité d'une organisation religieuse sont des critères de vérité. Utilisez plutôt le modèle que Dieu vous a donné, sa Parole écrite. Méfiez-vous des conducteurs religieux qui essaient de vous décourager de la lire. Si leurs enseignements sont vrais, ils ne devraient avoir aucune raison de craindre la lecture de la Parole de Dieu pour qui que ce soit.

En dépit des efforts de ce monde pour étouffer la vérité de la Parole de Dieu ou pour la corrompre par des traditions populaires et des philosophies, elle demeure l'étalon de base de la vérité spirituelle. Elle subsistera, elle et ceux qui conformeront leur vie à ses préceptes, longtemps après que ce monde et ceux qui l'aiment ne seront plus que néant et poussière, ses croyances de vaines fantaisies éteintes. « La Parole de notre Dieu subsiste éternellement. » — Es. 40:8.

Demeurer ensemble dans l'honneur

« Voici, oh! qu'il est agréable, qu'il est doux pour des frères de demeurer ensemble! » — Ps. 133:1.

AJÉHOVAH reviennent l'honneur, la louange et la gloire. Cela lui est dû en raison de son omnipotence et parce que dans cette position il maintient une intégrité parfaite. Ses principes sont justes, ainsi que ses lois et ses jugements. Il les garde avec zèle, ne déviant jamais dans sa fidélité à leur égard. Il y tient à ce point que non seulement il s'y conforme mais requiert encore que ses armées angéliques et ses fidèles serviteurs terrestres fassent de même.

[2] De même qu'une bonne réputation est requise de ceux qui demeurent honorablement ensemble en présence de Jéhovah dans les lieux célestes, de même Dieu place une exigence semblable devant ses créatures terrestres. Il y eut violation de l'intégrité dans les cieux quand celui qui devint Satan se révolta contre cette honorable atmosphère dans laquelle demeurait l'armée céleste. La conséquence en fut qu'en temps voulu il en fut expulsé. A présent il porte un nom mal famé.

[3] Il faut encore tenir à une bonne réputation parmi les hommes et la rechercher, puisque telle est une des exigences énoncées dans la Parole de Dieu. Dans Proverbes 22:1 il est dit: « La réputation est préférable à de grandes richesses. » On voit d'après ce verset que Jéhovah respecte hautement une bonne réputation. Pareille réputation s'acquiert par une conduite exemplaire, parce que la personne qui pratique la droiture est honorable et suit des principes justes. Il est donc évident que celui qui possède une bonne réputation est digne de confiance, loyal, fidèle, ferme, ce qui montre que la personne est digne d'éloges devant Jéhovah.

[4] Des principes honorables sont observés dans toutes les positions sociales par le ministre chrétien. Ils sont mis en pratique au sein de l'assemblée chrétienne, dans l'union du mariage, avec les collègues d'affaires et avec les membres de la société du monde nouveau et aussi vis-à-vis des hommes de ce monde. En d'autres termes, dans tous ses rapports le chrétien est un homme de bonne réputation. Quand les principes honorables sont ignorés ou enfreints, il se produit bientôt des difficultés susceptibles d'entraîner des conséquences désastreuses, si l'on persévère dans cette voie. Quand des transgressions ont lieu, telles que l'adultère, les perversions, les pratiques commerciales malhonnêtes, le mensonge et les injures, les conséquences sont catastrophiques. Le mépris de la loi divine et la pratique de choses mauvaises constituent une violation des principes de Dieu. Cela attire le déshonneur sur Jéhovah Dieu, l'assemblée chrétienne dont on est membre, les amis et soi-même avec exclusion hors de l'assemblée. Il faut donc que ceux qui servent Jéhovah avec un dévouement exclusif demeurent ensemble dans l'harmonie, l'union et l'honneur. Ils doivent aimer vivre dans cette condition.

[5] Quand un groupe de fidèles ministres chrétiens est constitué en assemblée, les rapports existant entre les membres sont une véritable image de la coopération. Cela est comparable à un corps, qui se compose de nombreux membres. Quand les membres remplissent leurs fonctions sous la direction de la tête, on peut s'attendre à de belles réalisations, car tous opèrent en vue de la même fin. Les efforts de coopération de la part de tous les membres se maintiendront à condition que chacun respecte la position de l'autre. L'important est de suivre la direction de la tête. La nécessité d'honorer la tête fut illustrée par Jésus-Christ quand, dans Jean 5:30, il déclara concernant sa position devant Jéhovah, qu'il reconnut en tout temps comme sa tête: « Je ne puis rien faire de moi-même: selon que j'entends, je juge; et mon jugement est juste, parce que je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. » Et, dans Jean 8:29, il a dit: « Je fais toujours ce qui lui est agréable. » Ainsi dans le cas de Jésus-Christ, il fut toujours en parfaite union avec son Père, et l'on peut dire qu'ils demeurèrent dans l'union et l'honneur.

[6] Le même principe est reconnu au sein de l'organisation théocratique quand le respect et l'honneur convenables sont rendus à l'autorité. L'assemblée chrétienne n'est en aucune manière une organisation démocratique. Elle est totalement théocratique et les serviteurs ministériels en son sein sont établis dans leurs fonctions par l'esprit de Jéhovah, par l'intermédiaire de son organisation. L'apôtre Paul donna des conseils à ceux de l'assemblée. Il les conseilla sur la manière de se conformer aux principes divins de la sur-

1. A qui revient tout honneur et pourquoi?
2. Qu'est-il requis de ceux qui demeurent dans les lieux célestes? Qu'arriva-t-il aux transgresseurs?
3. a) Pourquoi faut-il tenir à une bonne réputation? b) Quelles sont les qualités de celui qui possède une bonne réputation?
4. a) Quels principes observera l'homme de bonne réputation? b) Quelles sont les conséquences pour le transgresseur et l'assemblée chrétienne?
5. a) Quelles relations doivent exister entre les membres d'une assemblée? b) Comment Jésus-Christ se maintint-il en union avec son Père?
6. a) Quel principe honorable est observé au sein de l'organisation théocratique? b) Quels conseils Paul donna-t-il sous ce rapport à ceux de l'assemblée et aux surveillants?

veillance. Il les pria d'avoir « de la considération pour ceux qui travaillent parmi vous, qui vous dirigent dans le Seigneur, et qui vous exhortent. Ayez pour eux beaucoup d'affection, à cause de leur œuvre ». Non à cause de la personne qui détient la position mais à cause de la position elle-même. Les vrais ministres chrétiens tiendront la position dans l'honneur et le respect voulus. Paul donna encore d'autres conseils au sujet des surveillants. Il déclara: « Obéissez à vos conducteurs et ayez pour eux de la déférence, car ils veillent sur vos âmes comme devant en rendre compte; qu'il en soit ainsi, afin qu'ils le fassent avec joie, et non en gémissant, ce qui ne vous serait d'aucun avantage. » En s'acquittant comme il convient de sa fonction, le surveillant d'assemblée n'énonce pas ses propres conceptions ou des instructions personnelles. Il exécute simplement les instructions de la Parole de Jéhovah, la Bible, et il suit également les directives de l'organisation divine qui le conduit. A tous les égards, dans l'honneur, il veille sur les membres, témoignant ainsi de l'amour pour ses frères. C'est un témoignage d'amour désintéressé, en ce sens qu'il le fait avec joie et non en gémissant. — I Thes. 5:12,13; Héb. 13:17; I Pierre 5:2.

LA FRATERNITÉ

[7] Les ministres chrétiens reçoivent non seulement des instructions des surveillants, mais ils témoignent aussi de l'amour, du respect et de la considération pour les frères avec lesquels ils sont en relations constantes au sein de l'assemblée. Le psalmiste a déclaré: « Voici, oh! qu'il est agréable, qu'il est doux pour des frères de demeurer ensemble! » (Ps. 133:1). Il convient donc de se témoigner des égards et un respect mutuels. On dit que « la familiarité engendre le mépris ». Cette parole n'a pas sa place au sein de l'organisation de Jéhovah. En fait, les relations étroites devraient avoir pour effet de rapprocher les chrétiens, de les rendre plus tolérants l'un envers l'autre pour ce qui est de passer sur les points faibles et d'absoudre les imperfections. — Col. 3:13.

[8] Si des désaccords se produisent entre frères, ils se règlent dans une atmosphère de tolérance et avec les égards voulus. On évite ainsi une aggravation de la situation. Comme exemple de l'attitude à adopter en ce domaine, voyons ce qui arriva à Abraham et à Lot. Alors qu'ils se rendaient ensemble dans leur nouveau territoire, une querelle s'éleva entre les bergers des troupeaux d'Abraham et ceux des troupeaux de Lot. Il était préférable de se séparer et de prendre chacun une partie différente du pays. Notez l'accord généreux qu'Abraham proposa à Lot: « Qu'il n'y ait point, je te prie, de dispute entre moi et toi, ni entre mes bergers et tes bergers; car nous sommes frères. Tout le pays n'est-il pas devant toi? Sépare-toi donc de moi: si tu vas à gauche, j'irai à droite; si tu vas à droite, j'irai à gauche. » « Lot leva les yeux, et vit toute la plaine du Jourdain, qui était entièrement arrosée. Avant que (Jéhovah) eût détruit Sodome et Gomorrhe, c'était, jusqu'à Tsoar, comme un jardin de (Jéhovah), comme le pays d'Egypte. Lot choisit pour lui toute la plaine du Jourdain, et il s'avança vers l'orient. C'est ainsi qu'ils se séparèrent l'un de l'autre. Abram habita dans le pays de Canaan; et Lot habita dans les villes de la plaine. » (Gen. 13:8–12). On voit ici qu'Abraham ne songea pas d'abord à ses propres intérêts mais il voulut régler la chose à l'amiable. Quand il leur faut régler des désaccords entre eux, les frères devraient penser à cet exemple. Pour que l'assemblée soit en bonne santé et prospère, il est indispensable d'éviter les disputes et les ressentiments.

[9] Un jour l'apôtre Paul arriva à Corinthe et se trouva en face d'une situation désagréable: des divisions existaient au sein de l'assemblée. Les uns se disaient de Paul, d'autres, d'Apollos, d'autres, de Céphas et d'autres, du Christ. Paul déclara: « J'ai appris à votre sujet, par les gens de Chloé, qu'il y a des disputes au milieu de vous. » « Je vous exhorte, frères, par le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, à tenir tous un même langage, et à ne point avoir de divisions parmi vous, mais à être parfaitement unis dans un même esprit et dans un même sentiment. » (I Cor. 1:10,11). Quand se produisent des différences d'opinion, il faut remonter à l'origine de la difficulté afin de la dissiper. Paul a dit aux Romains: « Ne rendez à personne le mal pour le mal. Recherchez ce qui est bien devant tous les hommes. S'il est possible, autant que cela dépend de vous, soyez en paix avec tous les hommes. » Paul fit encore cette mise en garde: « Je vous exhorte, frères, à prendre garde à ceux qui causent des divisions et des scandales au préjudice de l'enseignement que vous avez reçu. Eloignez-vous d'eux. Car de tels hommes ne servent point Christ notre Seigneur, mais leur propre ventre; et, par des paroles douces et flatteuses, ils séduisent les cœurs des simples. » Voilà de bons conseils de prudence. Prenez donc garde et éliminez les difficultés afin de maintenir l'unité de l'assemblée. — Rom. 12:17,18; 16:17,18.

RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

[10] S'il y a une différence d'opinion entre frères, ou si l'un a fait du tort à un autre, ou si un frère a vu son compagnon chrétien commettre un péché ou s'il a un grief contre lui, il doit aller trouver l'intéressé et discuter la question avec lui. Cela est parfaitement conforme aux Ecritures, car voici le conseil qui nous est donné: « Si ton frère a péché, va et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. » Quelle manière saine et logique de régler les disputes! Quand il existe un sujet de plainte entre deux personnes, il n'est que trop fréquent que l'une va parler de la chose à beaucoup d'autres. Ce n'est pas agir en chrétien. Même si l'on va trouver la personne et que celle-ci ne nous écoute pas, il n'y a toujours pas lieu d'aller discuter de l'affaire avec ceux que cela ne regarde pas. La meilleure façon de faire, c'est d'aller chercher un ou deux frères mûrs afin que de la bouche de deux ou trois témoins l'affaire se règle. Si ce procédé échoue, portez la question à l'assemblée. — Mat. 18:15–17.

[11] Un vrai chrétien reconnaîtra sa faute et en demandera pardon à celui qu'il a lésé. Que doit faire un membre d'une assemblée au cas où la même personne lui fait de nouveau du tort? Il peut procéder de la même façon que la première fois et il se peut que l'offenseur lui demande de nouveau pardon. Peut-il continuer à demander pardon après avoir commis d'autres fautes, peut-être involontairement? Un chrétien peut-il pardonner plus d'une fois à son frère? Assurément. Si vous reconnaissez que vous êtes un pécheur et que vous faites beaucoup de fautes, demandez-vous si vous aime-

7. Quel sentiment les ministres ont-ils l'un pour l'autre dans l'assemblée?
8. a) Comment doivent se régler les différends entre les membres d'une assemblée? b) Quel exemple constitue un bon modèle à suivre? Expliquez.
9. Quels conseils donna Paul quand il se trouva en face de désaccords à Corinthe? à Rome?
10. Si un ministre chrétien a sujet de se plaindre contre son frère, que doit-il faire?
11. Quand l'offenseur lui demande pardon, que doit faire l'offensé, même si la chose se renouvelle?

riez qu'on vous pardonne seulement une fois. Aussi l'offensé acceptera les excuses du transgresseur. A ce sujet l'apôtre Pierre a fait cette question: « Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il péchera contre moi? Sera-ce jusqu'à sept fois? » « Jésus lui dit: Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois. » — Mat. 18:21, 22.

[12] Ainsi celui qui a subi le tort est dans l'obligation d'accepter les excuses du transgresseur et de régler de cette façon l'affaire. S'il n'agit pas de la sorte, alors il ne vit pas en union avec son frère. S'il continuait à haranguer son frère ou s'il refusait ses excuses ou une situation clarifiée, s'il continuait à raconter aux autres le tort qu'il a subi, alors lui-même violerait les justes principes de Dieu. Il nous est dit: « Faute de bois, le feu s'éteint; et quand il n'y a point de rapporteur, la querelle s'apaise. » (Prov. 26:20). En d'autres termes, quand une affaire a été réglée, il faut en rester là. Si les flammes sont continuellement attisées, il se produira d'autres disputes et embarras, ainsi qu'une violation des principes divins qui demandent de vivre dans l'honneur, car « le charbon produit un brasier, et le bois du feu; ainsi un homme querelleur échauffe une dispute ». (Prov. 26:21.) Pareil homme, même si c'est lui qui a subi à l'origine le tort, se rangerait parmi les calomniateurs et la Bible dit expressément: « Les paroles du rapporteur (calomniateur, *NW*) sont comme des friandises, elles descendent jusqu'au fond des entrailles. Comme des scories d'argent appliquées sur un vase de terre, ainsi sont des lèvres brûlantes et un cœur mauvais. » (Prov. 26:22, 23). Les dehors d'un homme ne révèlent pas toujours ce qu'il est intérieurement. Un cœur mauvais peut se cacher sous une apparence d'innocence. C'est une chose honorable que de laisser s'éteindre les disputes, quand le pardon a été demandé, quand justice a été rendue à la personne lésée, quand l'affaire est réglée. Alors il est possible de vivre ensemble dans l'honneur.

INGÉRENCE

[13] S'occuper de ses propres affaires est une vertu qui se pratique parmi les ministres chrétiens. Il faut se témoigner mutuellement du respect et de l'amour et maintenir l'unité au sein de l'organisation. « C'est un honneur pour l'homme de s'abstenir des querelles, mais chaque insensé se mêle de tout. » Environ mille ans après cette parole, un conseil semblable fut donné aux chrétiens de Thessalonique: « Or nous entendons dire qu'il en est parmi vous qui vivent dans l'oisiveté, ne travaillant pas du tout mais se mêlant de tout. » S'immiscer dans les affaires d'autrui cause des désagréments. Généralement, pareille indiscrétion ne s'arrête pas là et dans ce cas il se produit des querelles. — Prov. 20:3, *AV*; II Thes. 3:11, *Jé*.

[14] Cela se produit en général quand on n'a pas assez à faire ou lorsqu'on ne s'absorbe pas dans l'activité ministérielle au point d'employer tout son temps d'une manière profitable. Quand les gens ont trop de loisirs, des difficultés surgissent. A cause de ce danger dans l'assemblée chrétienne primitive, Paul écrivit: « Avec cela, elles (les jeunes veuves) apprennent à ne rien faire et à courir les maisons; si encore c'était pour ne rien faire, mais c'est pour bavarder, s'occuper de ce qui ne les regarde pas, parler à tort et à travers. » On peut voir de nouveau que des divisions éprouveront une assemblée et que des querelles s'élèveront entre les membres si certains parlent de choses qui ne les regardent pas et s'ingèrent dans les affaires d'autrui. Aussi prenons tous à cœur ce conseil de l'apôtre Pierre: « Que nul de vous... ne souffre comme s'ingérant dans les affaires d'autrui. » Nous avons une abondance de conseils montrant qu'il est prudent de s'occuper activement de son œuvre ministérielle. Sinon, on s'expose à faire ce contre quoi on est mis en garde. Ce serait compromettre l'harmonie et l'unité de l'organisation de Jéhovah. — I Tim. 5:13, *Jé*; I Pierre 4:15; II Thes. 3:11.

L'HONNEUR AU SEIN DE LA FAMILLE

[15] Le règne patriarcal était dirigé par Jéhovah autrefois. Sous ce régime, le mari (et père) avait l'obligation d'instruire toute sa famille selon la loi divine. Tant que les membres de la famille observaient les préceptes et s'y conformaient dans l'obéissance, l'unité régnait dans leurs rangs. La famille est comparable à une petite assemblée sous ce rapport. — Héb. 7:4; Actes 7:8; 2:29.

[16] Dans le groupe familial, la femme occupe elle aussi une place très respectée. Les saintes femmes du passé en sont un exemple, et notre attention est attirée sur ce point dans I Pierre 3:5, 6: « Ainsi se paraient autrefois les saintes femmes qui espéraient en Dieu, soumises à leurs maris, comme Sara, qui obéissait à Abraham et l'appelait son seigneur. C'est d'elles que vous êtes devenues les filles, en faisant ce qui est bien. » La place de la femme comme compagne est une place honorable, ainsi que le confirme l'écrivain des Proverbes: « Le cœur de son mari a confiance en elle, et les produits ne lui feront pas défaut. Elle lui fait du bien, et non du mal, tous les jours de sa vie. Elle ouvre la bouche avec sagesse, et des instructions aimables sont sur sa langue. Elle veille sur ce qui se passe dans sa maison. » — Prov. 31:11, 12, 26, 27.

[17] Quand l'autorité des parents s'exerce d'une manière convenable et que les enfants la reconnaissent et s'y soumettent, on peut voir un groupe familial correspondant au dessein de Jéhovah sous ce rapport. Il faut encore se conduire d'une façon honorable envers ceux qui sont en dehors de l'organisation de Jé-

12. a) Pourquoi l'offensé agirait-il mal s'il continuait à décrier un frère qui lui a présenté des excuses ou a fait la réparation voulue? b) Pourquoi est-il nécessaire de considérer alors l'affaire comme close?
13. Pourquoi est-ce une vertu que de s'occuper de ses propres affaires?
14. Que peut-il se produire si les ministres n'emploient pas leur temps à remplir leurs obligations ministérielles? Quels conseils donnent Paul et Pierre?
15, 16. a) Quelle place le mari et père occupe-t-il dans le foyer chrétien? b) Quelle est la place de la femme dans la famille?
17. Quelle situation doit exister au sein de la famille?

hovah. Tous veilleront attentivement sur leurs pas afin de ne jeter aucun opprobre sur les principes élevés de la Parole de Jéhovah. — Eph. 6:1-3.

[18] Si les parents ne prennent aucune mesure disciplinaire envers leurs enfants, quand leur conduite l'exige, ils manquent à leurs devoirs théocratiques et, en fin de compte portent atteinte aux intérêts chrétiens de leurs enfants. « La verge et la correction donnent la sagesse, mais l'enfant livré à lui-même fait honte à sa mère. » (Prov. 29:15). Ne pas recourir au châtiment lorsqu'il le faudrait, c'est compromettre l'unité familiale. Aux parents incombe le soin de veiller à ce que leurs enfants s'acquittent convenablement de leurs obligations ministérielles, qu'ils assistent aux réunions pour s'y instruire, qu'ils aient une étude de la Bible au foyer en vue des progrès spirituels de la famille. Ils surveilleront aussi leurs distractions. Quand les enfants sont occupés, il y a peu de chances qu'ils agissent mal. Le temps consacré à la détente requiert de la part des parents une surveillance aussi attentive que les autres activités. Il faut aussi veiller aux fréquentations des enfants. Jeunes et vieux peuvent être profondément influencés par les personnes ou les choses qu'ils fréquentent. Un proverbe de ce monde dit: « Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es. » Si les enfants fréquentent des camarades dont les habitudes sont incompatibles avec les principes élevés de la société du monde nouveau, il ne faudra pas longtemps pour qu'ils contractent de mauvaises habitudes et entretiennent des pensées impures. Prenons à cœur ce conseil: « Ne vous y trompez pas: les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs. » Réciproquement, on peut dire que les bonnes habitudes conduisent la famille au salut. Si quelqu'un s'est affaibli par suite de mauvaises fréquentations, il faut prendre des mesures immédiates pour le guérir, comme le montrent ces paroles: « Revenez à vous-mêmes, comme il est convenable, et ne péchez point; car quelques-uns ne connaissent pas Dieu, je le dis à votre honte. » Les conséquences des mauvaises fréquentations ayant été annoncées, les parents ont l'obligation d'ôter ces pierres d'achoppement du sentier de vie de leurs enfants. En agissant de la sorte, ils multiplieront les bénédictions de la famille. — I Cor. 15:33, 34.

MORALITÉ

[19] Un chrétien peut suivre une voie pure et honorable pendant de longues années et se conformer entièrement aux principes élevés de Jéhovah. Puis, par un seul acte d'immoralité, il peut ruiner sa bonne réputation et compromettre sa place au sein de la société du monde nouveau et même sa vie. Ne nous laissons pas abuser jusqu'à nous engager dans cette voie insensée. Un acte de fornication ou d'adultère viole l'intégrité d'un chrétien et ses vœux d'offrande à Dieu. Menons une vie pure, irréprochable. Ne nous laissons pas emporter par la passion et la dissolution, comme le fait le XXe siècle. Sous ce rapport, la Bible dit beaucoup de bien du célibat, considéré comme la voie la meilleure, car la personne non mariée n'est pas partagée dans sa soumission à Jéhovah. Cela, cependant, n'est pas une garantie qu'elle ne s'engagera pas dans une voie menant à l'immoralité. Elle doit veiller attentivement sur ses pas afin de ne pas se conduire d'une manière dissolue. « S'ils (les non mariés) ne peuvent se maîtriser qu'ils se marient. Il vaut mieux se marier que d'être enflammé de passion. » Néanmoins, tout le monde n'est pas à même de faire place au don du célibat dans sa vie. Il est vrai que le célibataire peut consacrer plus de temps et d'énergie au ministère, mais quelle que soit la quantité de temps qu'il offre, ce sera sans valeur s'il ne peut se garder de la voie de l'impudicité. La fornication de la part d'un célibataire ne peut être permise, peu importe sa position ou le temps consacré au ministère, ainsi que le montre clairement la Parole de Dieu. « Toutefois, pour éviter l'impudicité, que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari. » — I Cor. 7:2; I Cor. 7:9; *NW*.

[20] Le contrat de mariage entre l'homme et la femme est un contrat établi par Jéhovah, qui a posé pour règle que ce contrat ne doit pas être enfreint, souillé. Confirmant ce point, il est dit dans Hébreux 13:4 (*Da*): « Que le mariage soit tenu en honneur à tous égards, et le lit sans souillure; mais Dieu jugera les fornicateurs et les adultères. » — I Thes. 4:3; I Cor. 6:15-18.

[21] Pour demeurer ensemble dans l'honneur, il faut encore tenir compte des prescriptions de Jéhovah constituant l'acceptabilité pour le mariage parmi les chrétiens voués. De même qu'il nous est dit de nous séparer de ce monde, cela vaut également dans l'union du mariage: il faut seulement se marier dans le Seigneur. C'est là une condition requise pour un témoin chrétien qui songe au mariage. Si un homme désire contracter mariage, sa future épouse doit être une femme vouée à Dieu. La femme, de son côté, doit s'assurer que son futur conjoint remplit également cette condition. En agissant de la sorte, on témoigne du respect pour Jéhovah, qui est l'auteur du mariage. Pour qu'un mariage soit parfaitement honorable, il faut que les deux conjoints soient voués à Dieu. Et il faut encore bien se conduire dans l'union du mariage afin d'honorer Jéhovah, son auteur.

RELATIONS D'AFFAIRES

[22] Un autre cas où doit exister une conduite honorable, c'est entre l'employeur et l'employé, notamment parmi ceux qui sont des serviteurs voués à Jéhovah. Les rapports doivent être conformes à la droiture et la conduite de chacun doit être celle de chrétiens fidèles. La loyauté dans les relations d'affaires est une vertu. Cependant ces rapports seront compromis, et cela arrive souvent, si l'un cherche à profiter de l'autre simplement parce que tous deux partagent la même foi. Il arrive qu'un chrétien dise: « Je travaille pour un témoin de Jéhovah, donc je n'ai pas à m'en faire. Il n'est pas nécessaire que je travaille dur et je peux partir à n'importe quel moment. » Un employé devrait-il avoir cette pensée? Non, car un employeur est en droit de recevoir la pleine journée de travail, et cela d'autant plus si l'employé est en relations d'alliance avec Jéhovah. En fait, l'employé voué travaillant pour un frère chrétien veillera à lui donner la pleine journée de travail, pour laquelle il reçoit un salaire.

[23] La réciproque est également vraie. Un employeur ne doit pas profiter de l'employé simplement parce que celui-ci est un serviteur de Jéhovah et un compagnon

18. a) Comment le fait de ne pas corriger les enfants peut-il compromettre l'unité familiale? b) Dans quelle mesure les parents doivent-ils surveiller les activités de leurs enfants?
19. a) Comment un chrétien peut-il perdre une réputation de pureté? b) Quelles exigences s'appliquent au célibataire, quel que soit le temps qu'il consacre au ministère?
20. Comment doivent se conduire ceux qui sont mariés?
21. Qu'est-ce qui constitue l'acceptabilité pour le mariage parmi les chrétiens voués?
22, 23. Quelle doit être l'attitude de l'employé envers l'employeur? l'attitude de l'employeur envers l'employé?

témoin. Paul a parlé des rapports qui doivent exister. « Maîtres, accordez à vos serviteurs ce qui est juste et équitable... vous aussi vous avez un maître. » Cela est encore souligné dans la loi de Moïse où il est dit: « Tu n'exploiteras pas le salarié... qu'il soit d'entre tes frères ou réfugié dans ta ville. Chaque jour tu lui donneras son salaire. » Aussi les chrétiens pratiqueront-ils l'équité qui doit exister dans les rapports entre l'employeur et l'employé. — Col. 4:1; Deut. 24:14, 15, *Jé.*

[24] Dans d'autres relations d'affaires n'impliquant pas nécessairement un employeur et un employé, il est certaines règles que les chrétiens suivent en tout temps afin de ne pas compromettre une position honorable devant Dieu et les hommes. Cela s'applique dans les affaires, dans la vente de marchandises ou dans d'autres relations. Quand on vend, il faut donner la pleine mesure, ainsi que la loi le prescrivait aux Israélites: « Tu n'auras point dans ton sac deux sortes de poids, un gros et un petit. Tu n'auras point dans ta maison deux sortes d'épha, un grand et un petit. Tu auras un poids exact et juste, tu auras un épha exact et juste, afin que tes jours se prolongent dans le pays que (Jéhovah) ton Dieu, te donne. Car quiconque fait ces choses, quiconque commet une iniquité, est en abomination à (Jéhovah), ton Dieu. » (Deut. 25:13–16). Dans les affaires, le chrétien doit observer des pratiques honorables, non seulement parmi ceux partageant la même foi précieuse mais sous tous les autres rapports. Voici ce qu'il est dit dans Michée 6:11, 13, 16: « Est-on pur avec des balances fausses, et avec de faux poids dans le sac?... Je te ravagerai à cause de tes péchés. » « C'est pourquoi je te livrerai à la destruction, je ferai de tes habitants un sujet de raillerie, et vous porterez l'opprobre de mon peuple. »

[25] Des pratiques malhonnêtes sont en abomination à Jéhovah. Si certains au sein de l'organisation théocratique se rendaient coupables de telles pratiques, il faudrait prendre des mesures disciplinaires à leur égard dans l'espoir que le châtiment attirerait leur attention sur leur conduite et opérerait en vue de leur salut. D'autre part, si le coupable ne montre aucun repentir et ne renonce pas à ces pratiques, il sera ôté du sein de la société du monde nouveau. Dans les relations d'affaires, le chrétien doit donc avoir une réputation de parfaite honnêteté, de sorte qu'il n'y aura jamais aucune raison de douter de l'intégrité des adhérents loyaux de la Parole de Dieu.

[26] Dans toutes ses relations d'affaires, la société du monde nouveau se conforme aux principes de Jéhovah et les garde avec zèle, afin que rien ne rejaillisse sur elle et ne soit cause de déshonneur. La Watch Tower Bible and Tract Society montre continuellement une conduite exemplaire envers tous, ce qui lui a valu une bonne réputation dans ses rapports d'affaires en ce monde. Tous les membres composant la société du monde nouveau observeront les mêmes principes élevés, afin qu'aucun opprobre ne retombe sur la pure organisation de Jéhovah et sur eux-mêmes. Toute infraction attirerait le déshonneur sur le chrétien et sur la société du monde nouveau.

[27] Dans la Bible on trouve d'excellents exemples de chrétiens ayant une bonne réputation. Il nous est dit d'un chrétien fidèle, un certain Ananias, que c'était un « homme pieux selon la loi, et de qui tous les Juifs demeurant à Damas rendaient un bon témoignage. » Cela était d'autant plus honorable que les éloges à l'adresse de ce chrétien venaient de la bouche des Juifs. — Actes 22:12.

[28] Corneille, quand il cherchait la vérité de la Parole de Dieu, était également un homme très respecté à l'endroit où il vivait. « Corneille, centenier (officier ayant cent hommes sous ses ordres), homme juste et craignant Dieu, et de qui toute la nation des Juifs rend un bon témoignage. » Il faut croire que sa réputation n'était entachée d'aucun reproche puisque, quoique soldat romain, les Juifs parlaient de lui en termes élogieux. — Actes 10:22.

[29] La conduite du prophète Daniel est un exemple de moralité. On ne trouvait aucune raison d'appliquer une loi juste contre Daniel, pour le faire mettre en prison. « Nous ne trouverons aucune occasion contre ce Daniel, à moins que nous n'en trouvions une dans la loi de son Dieu. » Pour lui nuire, ses ennemis durent faire servir la loi à l'injustice. Ils firent signer au roi Darius un décret qui ferait que les prières et les supplications que Daniel adressait à Dieu constitueraient une violation de la loi des Mèdes et des Perses. — Dan. 6:5–9.

[30] De même les chrétiens doivent garder une réputation honorable, même parmi les nations, afin que nul ne puisse rien trouver contre eux sous ce rapport. « Ayez au milieu des païens (nations, *NW*) une bonne conduite, afin que, là même où ils vous calomnient comme si vous étiez des malfaiteurs, ils remarquent vos bonnes œuvres, et glorifient Dieu, au jour où il les visitera. » S'il faut souffrir à cause de la justice et des bonnes œuvres, nous endurerons les souffrances. Nous ne ferons pas de compromis afin de nous attirer les applaudissements des hommes, car ce serait se conduire d'une manière indigne et s'attirer la défaveur de Jéhovah, ainsi que le mépris de ceux qui voient ces actions. — I Pierre 2:12.

MENEZ UNE VIE D'HONNÊTETÉ

[31] C'est certainement une voie honorable que de garder une bonne réputation au sein de l'assemblée de Dieu. Mais il faut encore recevoir un témoignage des gens du dehors. C'est ce que nous montrent ces paroles de Paul dans I Timothée 3:7, où il est dit que le surveillant doit toujours recevoir un témoignage favorable des gens du dehors afin de ne pas tomber dans l'opprobre et dans les pièges du Diable. Sa bonne conduite est vue de ceux du dehors, qui observent constamment les témoins de Jéhovah. Ils voient que ce sont des hommes et des femmes d'intégrité, qui se conforment vraiment aux principes divins. Paul reconnut volontiers cette importante qualité, comme le montrent ses paroles aux Hébreux: « Priez pour nous; car nous croyons avoir une bonne conscience, voulant en toutes choses nous bien conduire. » — Héb. 13:18.

[32] Il est donc sage de bien se pénétrer l'esprit et le cœur de ces paroles de Paul consignées dans Philippiens 4:8, 9: « Au reste, frères, que tout ce qui est vrai, tout ce qui est honorable, tout ce qui est juste,

---

24, 25. a) Quels principes doivent guider un chrétien dans les relations d'affaires? b) Que faut-il éviter et pourquoi?
26. Quel cas la société du monde nouveau fait-elle des principes de Jéhovah dans ses affaires et pour quelle raison?
27. Quel témoignage Ananias recevait-il à Damas? Pourquoi cela était-il d'autant plus honorable?
28. Quelle réputation avait Corneille non seulement à Césarée mais dans toute la nation?
29. Qu'est-ce qui nous fait dire que Daniel était un homme honorable?
30. Selon Pierre, comment un chrétien doit-il se conduire au milieu des gens de ce monde? Pourquoi le compromis est-il interdit?
31. Les témoins de Jéhovah étant très observés, comment doivent-ils se conduire?
32. Quel conseil Paul donna-t-il sur la conduite des chrétiens?

tout ce qui est pur, tout ce qui est aimable, tout ce qui mérite l'approbation, ce qui est vertueux et digne de louange, soit l'objet de vos pensées. Ce que vous avez appris, reçu et entendu de moi, et ce que vous avez vu en moi, pratiquez-le. Et le Dieu de paix sera avec vous.» Que chaque membre de la société du monde nouveau agisse de la sorte et que tous demeurent ensemble dans l'honneur.

LA COLÈRE ET L'INDIGNATION

LA COLÈRE est le contraire de la douceur. La qualité de la douceur est à cultiver par les chrétiens. Quant à la colère, c'est un trait caractéristique de ce monde et il faut s'en rendre maître le plus rapidement possible. Les désirs de la chair se manifestent en maintes occasions et cela se voit souvent dans les accès de colère. Il arrive que, dans son imperfection, un homme en irrite un autre, mais celui-ci ne doit pas se laisser emporter par la colère et faire un ennemi de son frère.

«Que tout homme soit... lent à se mettre en colère; car la colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu.» — Jacq. 1:19,20.

2 Il ne faut pas garder la colère dans son cœur, car elle engendrera de grands désaccords. Dans ses conseils sous ce rapport, Paul a dit: «Emportez-vous mais ne commettez pas le péché: que le soleil ne se couche pas sur votre colère, il ne faut pas donner prise au diable.» En d'autres termes, si quelqu'un a été mis en colère par un autre, il faut tâcher de régler la chose à l'amiable. Il faudrait le faire le même jour afin de ne pas laisser subsister une situation malsaine, non chrétienne. Le psalmiste a donné ce conseil: «Frémissez, mais ne péchez pas.» Ici encore il est recommandé au chrétien de se conformer aux principes de Jéhovah et d'avoir un esprit de douceur. — Eph. 4:26,27,31; Ps. 4:5, *Jé*.

3 La colère est une disposition à la querelle. Il faut l'éviter. Voici quelques exhortations bibliques qui nous éclaireront sur ce point: «Ne te hâte pas en ton esprit de t'irriter car l'irritation repose dans le sein des insensés. Ne dis pas: D'où vient que les jours passés étaient meilleurs que ceux-ci? Car ce n'est point par sagesse que tu demandes cela.» La colère est une influence de la chair, une tendance apportée de ce monde. Le chrétien doit en préserver son cœur. Il lui faut suivre le conseil d'être «lent à se mettre en colère». — Eccl. 7:9,10; Jacq. 1:19.

4 La parole de Dieu réprouve la colère violente et va même jusqu'à la ranger parmi la fornication, l'impureté, la dissolution, la haine, les querelles et les divisions (Gal. 5:19–21). Il est sage d'éviter ceux qui s'emportent sans cesse, qui sont affligés d'un mauvais caractère, car l'on peut être contaminé et rendre la pareille dans un accès de colère. Il faut fuir de telles personnes car en leur compagnie on se dégrade rapidement. «Ne fréquente pas l'homme colère, ne va pas avec l'homme violent, de peur que tu ne t'habitues à ses sentiers, et qu'ils ne deviennent un piège pour ton âme.» Et le même écrivain dit encore: «La langue du juste est un argent de choix; le cœur des méchants est peu de chose.» — I Cor. 15:33; Prov. 22:24,25; 10:19,20.

1. Quel trait caractéristique est la colère? Que doivent faire les chrétiens à ce sujet?
2. S'il y a colère entre deux chrétiens, que doivent-ils faire et quand?
3. Pourquoi faut-il être «lent à se mettre en colère»?
4. a) Parmi quelles autres choses la Parole de Dieu range-t-elle la colère? b) Pourquoi faut-il fuir les mauvais caractères?

EXEMPLES BIBLIQUES DE COLÈRE

5 Alors que Saül cherchait David pour le faire périr, il demanda à son fils Jonathan de l'aider à se défaire de cet ennemi. Parce que Jonathan se rangea du côté de David, la colère et la haine de Saül furent à leur comble, comme cela nous est dit dans I Samuel 20:30–33: «Alors la colère de Saül s'enflamma contre Jonathan, et il lui dit: Fils pervers et rebelle, ne sais-je pas que tu as pour ami le fils d'Isaï, à ta honte et à la honte de ta mère? Car aussi longtemps que le fils d'Isaï sera vivant sur la terre, il n'y aura point de sécurité ni pour toi ni pour ta royauté. Et maintenant envoie-le chercher, et qu'on me l'amène, car il est digne de mort. Jonathan répondit à Saül, son père, et lui dit: Pourquoi le ferait-on mourir? Qu'a-t-il fait? Et Saül dirigea sa lance contre lui, pour le frapper. Jonathan comprit que c'était chose résolue chez son père que de faire mourir David.» Dans sa fureur, Saül tenta de tuer David et plus tard sa colère se tourna contre son propre fils Jonathan.

6 Un autre exemple classique est le cas du roi Ozias. Quand il fut devenu puissant, son cœur s'éleva. Il agit avec mépris envers la Parole de Dieu en entrant dans le temple pour y brûler de l'encens. Le sacrificateur Azaria, accompagné d'autres sacrificateurs, attira l'attention d'Ozias sur ce point, disant: «Tu n'as pas le droit, Ozias, d'offrir des parfums à (Jéhovah)! Ce droit appartient aux sacrificateurs, fils d'Aaron... Sors du sanctuaire, car tu commets un péché.» Mais le roi se révolta, comme cela nous est dit dans le texte: «La colère s'empara d'Ozias, qui tenait un encensoir à la main. Et comme il s'irritait contre les sacrificateurs, la lèpre éclata sur son front.» Le juste jugement de Jéhovah fut manifeste devant tous ses représentants sacerdotaux. — II Chron. 26:16–19.

7 Alors que Moïse était un fidèle serviteur depuis de longues années, il est intéressant de noter ce qui arriva un jour que les Israélites se querellaient avec Moïse dans leur révolte contre Jéhovah. Il aurait mieux valu périr devant Pharaon, disaient-ils, que de venir dans ce désert pour y mourir faute d'eau. Au lieu de régler l'affaire dans le calme et de se montrer soumis à Jéhovah, Moïse et Aaron marquèrent de l'irritation, ainsi que le montrent les paroles de Nombres 20:10: «Ecoutez donc, rebelles! Est-ce de ce rocher que nous vous ferons sortir de l'eau?» Notez que, par ces paroles, Moïse et Aaron, dans un accès de colère, ne donnèrent pas gloire à Jéhovah pour avoir fourni de l'eau d'une

5. Jusqu'à quel point Saül était-il enflammé de colère contre David?
6. a) Comment Ozias accueillit-il le conseil du sacrificateur lorsqu'il outrepassa son rôle de roi en brûlant de l'encens dans le sanctuaire? b) Quel jugement de Jéhovah le frappa?
7. Comment Moïse et Aaron péchèrent-ils en montrant leur irritation devant la nation d'Israël?

manière miraculeuse. Ils s'en attribuèrent apparemment le mérite au lieu d'exalter Jéhovah devant l'assemblée.

[8] Haman l'Amalécite, dans sa ruse, fit publier un décret royal aux termes duquel tous devaient se prosterner devant lui. Mardochée, serviteur de Dieu, refusa de rendre pareil honneur à l'ennemi condamné par Dieu (Ex. 17:14–16). Haman vit que Mardochée le Juif ne voulait pas capituler en se prosternant devant lui. Alors, nous est-il dit: « il fut rempli de fureur... Il voulut détruire tous les Juifs qui se trouvaient dans tout le royaume d'Assuérus. » Son cœur ne cessait de s'endurcir et il était résolu de faire pendre Mardochée et d'anéantir le peuple de Dieu. Nous savons comment Dieu renversa les rôles. Haman fut exécuté, tandis que Mardochée, Esther et tous les Juifs furent dégagés de l'effet de l'édit en recevant la permission de défendre leur vie. — Esther 3:5, 6; 8:10–12.

[9] Quand Jésus parla devant la foule dans la synagogue et lui lut un passage dans le rouleau d'Esaïe, disant que ce jour-là cette parole de l'Ecriture était accomplie, la plupart des auditeurs ne reconnurent pas en lui le Messie et eurent la réaction qui nous est rapportée dans Luc 4:28, 29: « Ils furent tous remplis de colère dans la synagogue, lorsqu'ils entendirent ces choses. Et s'étant levés, ils le chassèrent de la ville, et le menèrent jusqu'au sommet de la montagne sur laquelle leur ville était bâtie, afin de le précipiter en bas. » Ainsi ceux qui se disaient en relations d'alliance avec Jéhovah rejetèrent, dans un accès d'hostilité, le Fils de Dieu et tentèrent même de le faire périr.

[10] Il est intéressant de noter comment Etienne, quand il fut amené devant le sanhédrin, relata l'histoire des Juifs jusqu'à la venue du Messie. Il leur dit courageusement qu'ils avaient persécuté ceux qui annonçaient la venue du Juste et qu'ils n'avaient pas observé la loi. La colère qui se déchaîna contre Etienne est rapportée dans Actes 7:54–58: « En entendant ces paroles, ils étaient furieux dans leurs cœurs, et ils grinçaient des dents contre lui... Ils poussèrent alors de grands cris, en se bouchant les oreilles, et ils se précipitèrent tous ensemble sur lui, le traînèrent hors de la ville, et le lapidèrent. » Remplis d'une fureur démoniaque, ils le mirent à mort.

JUSTE INDIGNATION

[11] Il ne faut pas oublier la différence qui existe entre la colère et la juste indignation. Nous savons que la fureur de Jéhovah va se répandre sur tous ses ennemis, ainsi qu'il le déclare souvent dans sa Parole. Si Jéhovah est lent à la colère, cela ne veut pas dire que son courroux ne s'enflamme pas devant une conduite injuste. Voici ce que nous dit le prophète Nahum (1:6): « Qui résistera devant sa fureur? Qui tiendra contre son ardente colère? Sa fureur se répand comme le feu, et les rochers se brisent devant lui. » Jéhovah étend sa protection sur ses serviteurs fidèles, qui lui sont attachés par un amour exclusif, mais sa fureur et ses forces destructrices se déchaîneront contre les méchants et ils n'échapperont point.

[12] Voici ce que David dit au Psaume 69:25, 26 au sujet de la fureur divine: « Répands sur eux ta colère, et que ton ardente fureur les atteigne! Que leur demeure soit dévastée, qu'il n'y ait plus d'habitants dans leurs tentes! » On voit donc d'après les paroles de Jéhovah et celles de ses fidèles serviteurs qu'il est légitime qu'une juste indignation s'exprime contre les ennemis de Dieu. Sa réprobation de l'iniquité se manifestera d'une manière décisive quand il la fera disparaître à Harmaguédon. Nous, chrétiens, nous pouvons nous aussi montrer notre mépris pour les choses de ce monde qui s'opposent à Jéhovah. Il ne nous est pas demandé d'approuver l'injustice. Au contraire, il faut aimer la justice et haïr l'iniquité. Il y a un temps pour chacune de ces choses, nous est-il dit: « Il y a un temps pour tout... un temps pour aimer, et un temps pour haïr; un temps pour la guerre, et un temps pour la paix. » — Eccl. 3:1, 8.

[13] Il est également très intéressant de noter ce qui est en horreur à Jéhovah. Cela nous est dit en ces termes: « Il y a six choses que hait (Jéhovah), et même sept qu'il a en horreur: Les yeux hautains, la langue menteuse, les mains qui répandent le sang innocent, le cœur qui médite des projets iniques, les pieds qui se hâtent de courir au mal, le faux témoin qui dit des mensonges, et celui qui excite des querelles entre frères. » Un peu plus loin, il nous est dit: « La crainte de (Jéhovah), c'est la haine du mal; l'arrogance et l'orgueil, la voie du mal, et la bouche perverse, voilà ce que je hais. » Ainsi, nous avons des raisons légitimes de déplorer ce que hait Jéhovah. — Prov. 6:16–19; 8:13.

[14] Un serviteur du Dieu tout-puissant a dit en une autre occasion: « Par tes ordonnances je deviens intelligent, aussi je hais toute voie de mensonge... C'est pourquoi je trouve justes toutes tes ordonnances, je hais toute voie de mensonge. Je hais les hommes indécis, et j'aime ta loi. Je hais, je déteste le mensonge. » — Ps. 119:104, 128, 113, 163.

[15] Lorsque certains dans une assemblée transgressent les lois de Jéhovah et méprisent ses principes en commettant l'adultère, la fornication, en recourant aux injures ou en se livrant à l'ivrognerie, il est donc légitime de s'attendre à ce que les membres de l'assemblée réprouvent ceux qui pratiquent ces choses. C'est pourquoi il est important que le comité les ôte du sein de l'assemblée par l'exclusion, car il abhorre ces pratiques. Ceux qui se conduisent de la sorte n'ont pas leur place dans l'organisation pure et honorable de Jéhovah.

[16] Qu'il est donc important de bien comprendre les pensées et les souhaits de Dieu, de reconnaître qu'ils sont parfaits et immuables. Dieu hait la colère et le péché commis sous le coup de la colère. Sachant cela, le chrétien s'appliquera en tout temps à conformer ses

8. a) Que voulut faire Haman dans sa fureur? b) Que lui arriva-t-il?
9. Au lieu de bien accueillir les paroles de Jésus quand il parla dans la synagogue, comment la plupart de ses auditeurs réagirent-ils?
10. Que fit la foule après avoir écouté Etienne relater l'histoire des Juifs?
11. Pourquoi la fureur de Jéhovah est-elle légitime?
12. a) Qu'a dit David au sujet de la fureur de Jéhovah? Quand atteindra-t-elle son comble? b) Les chrétiens ont-ils le droit de s'indigner?
13. Quelles choses sont en horreur à Jéhovah?
14. Que haïssait David? Qu'aimait-il?
15. Comment les ministres chrétiens regardent-ils ceux qui transgressent les justes principes de Jéhovah?
16. Comment ceux de la société du monde nouveau considéreront-ils la colère et l'indignation?

voies et ses pensées aux voies et aux pensées de Jéhovah. Chaque chrétien sera lent à se mettre en colère; il fuira la fureur. Et l'indignation? Que ce soit l'indignation de Jéhovah qui s'exprime, car il le fait selon la justice et il détruira ainsi pour toujours les choses détestables qui violent ses principes.

LES DEUX COMMANDEMENTS dont *la loi dépend*

« MAÎTRE, quel est le plus grand commandement de la loi? » demanda l'un des pharisiens à Jésus. Celui-ci lui répondit: « Tu aimeras (Jéhovah), ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. C'est le premier et le plus grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes. » — Mat. 22:34–40.

Ici, Jésus soulignait les exigences fondamentales de la loi, non pas simplement les dix commandements mais toute l'alliance de la loi avec ses plus de six cents ordonnances données par Dieu, ainsi que les écrits des prophètes. Il convient de noter que les deux commandements que Jésus choisit comme étant de la plus grande importance ne furent pas tirés du décalogue, mais ils faisaient partie de la loi, laquelle, affirma-t-il, dépendait entièrement d'eux.

Dans Deutéronome 6:5 se trouve ce commandement des plus importants, mais ce n'est pas le seul endroit où on le rencontre. L'idée en est souvent répétée, l'obéissance des Israélites à tous les commandements que Dieu leur avait donnés reposant sur elle. En exhortant le peuple à obéir à toutes les lois de Dieu, Moïse déclara: « Israël, que demande de toi Jéhovah, ton Dieu, si ce n'est que tu craignes Jéhovah, ton Dieu, en marchant dans toutes ses voies, en aimant et en servant Jéhovah, ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme? » — Deut. 10:12, *AC*.

Si les Israélites aimaient vraiment leur Dieu, ils ne se tourneraient jamais vers d'autres dieux, ils n'accorderaient pas leur dévouement, qui lui était dû, à une image taillée, ne prendraient pas le nom de Jéhovah d'une manière indigne, ni ne feraient du jour du sabbat, qu'il avait réservé spécialement à son culte, un jour de gain personnel. La violation de l'un quelconque de ces commandements ou de l'une quelconque des autres ordonnances justes de Dieu, trahirait de leur part un manque d'amour. Par conséquent, ce commandement peut être désigné à juste titre comme le « plus grand commandement de la loi ».

Il en est ainsi également du commandement relatif à l'amour du prochain. Rapporté dans Lévitique 19:18, il énonce: « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Ce commandement est fondamental, il est mentionné en relation avec d'autres obligations. Par exemple, dans le trente-quatrième verset du même chapitre, il est fait allusion à ce commandement à propos de la manière d'agir envers les résidants temporaires dans le pays. La nature fondamentale de cette exigence relative à l'amour du prochain se voit encore dans le fait que celui qui aime son semblable ne déshonorerait pas ses parents, ne commettrait ni meurtre ni adultère, ne déroberait pas ce qui appartient à son prochain, ne lui nuirait pas en portant un faux témoignage contre lui, ni ne convoiterait les choses qui appartiennent à autrui. La violation de l'un quelconque de ces commandements constituerait un manquement à l'obligation encore plus essentielle d'aimer son prochain. « L'amour ne fait point de mal au prochain: l'amour est donc l'accomplissement de la loi. » — Rom. 13:8–10.

PREUVE DE L'AMOUR DE DIEU

Les commandements cités par Jésus énoncent clairement l'obligation pour l'homme d'aimer à la fois Jéhovah Dieu et son prochain. Cependant, cela fait ressortir d'une façon marquante l'amour que Jéhovah manifeste à l'humanité. L'amour n'est pas quelque chose qui prend sa source dans les hommes. C'est un attribut dont le Créateur les a dotés. Par conséquent, notre aptitude à aimer est le résultat de ce que Dieu a fait pour nous. Ses expressions d'amour à notre égard appellent, en retour, une démonstration de notre amour envers lui. « Pour nous, nous l'aimons, parce qu'il nous a aimés le premier. » (I Jean 4:19). Par conséquent, lorsque nous apprenons que la loi dépend des deux commandements relatifs à l'amour de Dieu et à celui du prochain, cela nous incite à examiner de quelle façon Dieu lui-même a fait preuve d'amour à propos de la loi.

A Abraham, ancêtre de la nation d'Israël, Jéhovah promit que ses descendants se multiplieraient et habiteraient le pays de Canaan qui leur appartiendrait. Il dit encore: « Par ta postérité se béniront toutes les nations de la terre. » — Gen. 22:18, *Jé*.

Quatre cents ans environ après, il délivra miraculeusement les Israélites de l'esclavage égyptien, et au mont Sinaï, il leur donna l'alliance de la loi en tant que constitution pour sa nation nouvellement formée. Il a été dit concernant cette loi: « Quelle est la grande nation qui ait des lois et des ordonnances justes (des règlements et des décisions judiciaires justes, *NW*), comme toute cette loi que je vous présente aujourd'hui? » — Deut. 4:8.

Non seulement ces lois données par Dieu étaient justes, réglementant d'une façon convenable les relations de l'homme avec Dieu et avec son semblable, mais

elles avaient encore une plus grande signification. Sous inspiration l'apôtre Paul écrivit que « la loi possède une ombre des biens à venir ». Jésus lui-même montra que la loi devait être accomplie (Héb. 10:1; Mat. 5:17,18). Et, dans Galates 3:19,24, le but de la loi est clairement énoncé ainsi: « Pourquoi donc la loi? Elle a été donnée (ajoutée, *Jé* [à l'alliance abrahamique]) ensuite à cause des transgressions, jusqu'à ce que vînt la postérité à qui la promesse avait été faite; elle a été (transmise, *NW*) par des anges, au moyen d'un médiateur. Ainsi la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi. » La loi rappelait constamment aux Juifs leur imperfection et gravait dans leur esprit la nécessité d'un sacrifice parfait qui pourrait ôter réellement leurs péchés. Mais cela demandait que Dieu exerçât de nouveau son amour pour accomplir des « bonnes choses à venir (*NW*) » et envoyât « son Fils, né d'une femme, né sous la loi, afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi » (Gal. 4:4,5). C'est à un tel amour que l'apôtre Jean se réfère quand il dit: « Et cet amour consiste, non point en ce que nous avons aimé Dieu, mais en ce qu'il nous a aimés et a envoyé son Fils comme victime expiatoire pour nos péchés. » (I Jean 4:10). Par conséquent, l'amour qui sert de fondement à la loi, qui amena l'accomplissement de ses types prophétiques et invita les Israélites à y répondre en aimant Dieu et leur prochain, c'est l'amour que Dieu lui-même a manifesté.

OBÉISSANCE À LA LOI

Pour ceux qui se trouvaient sous la loi, il ne suffisait pas de faire une déclaration verbale d'amour pour Dieu, il ne suffisait pas non plus qu'ils donnent une preuve de leur obéissance. Ils devaient aimer Dieu de tout leur cœur, de toute leur pensée, de toute leur âme. L'adoration des lèvres seules n'était pas acceptable. « (Jéhovah) a dit: Puisque ce peuple ne me rend hommage que de bouche et ne m'honore que des lèvres, et qu'il tient son cœur éloigné de moi, et que sa piété à mon égard se borne à des préceptes d'hommes, à une leçon apprise... la sagesse de ses sages restera court, l'intelligence de ses gens d'esprit se voilera. » — Es. 29:13,14, *Zadoc Kahn.*

Jésus reprit les scribes et pharisiens religieux parce que, dans leur propre justice, ils prêtaient attention à certains détails de la loi tout en ne se montrant pas à la hauteur dans les questions qui révéleraient une bonne condition de cœur. Il dit: « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites! parce que vous payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, et que vous laissez ce qui est plus important dans la loi, la justice, la miséricorde et la fidélité: c'est là ce qu'il fallait pratiquer, sans négliger les autres choses. Conducteurs aveugles! qui coulez le moucheron, et qui avalez le chameau. » (Mat. 23:23,24). Aveuglés par leur propre justice, ils manquaient le but de la loi. Ils n'avaient pas d'amour pour Dieu et pour la justice. Considérant le commun peuple comme inférieur à eux, ils n'avaient pas d'amour pour leur prochain. Ils ne reconnaissaient pas leur condition pécheresse et leur besoin d'un rédempteur, et bien que leurs prophètes l'eussent identifié, ils rejetèrent le Messie quand il parut. Mais, ceux qui acceptèrent que la loi leur servît de tuteur pour les conduire au Christ manifestèrent de l'amour: « A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » — Jean 13:35.

LE POINT DE VUE DU CHRÉTIEN

Bien que l'alliance de la loi elle-même soit passée, les vérités fondamentales et les principes qui lui servaient de base subsistent. Jéhovah ne cesse d'être le seul vrai Dieu, celui à qui ses créatures doivent un dévouement exclusif. Si les Israélites avaient toute raison d'aimer Jéhovah en réponse à l'amour qu'il leur avait témoigné, les chrétiens actuels en ont encore une meilleure. Dieu a conclu une nouvelle alliance avec l'assemblée chrétienne: « Non comme l'alliance que je conclus avec leurs pères le jour où je les pris par la main pour les faire sortir du pays d'Egypte, alliance qu'eux ont rompue, quoique je fusse leur époux », dit Jéhovah. « Car voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël [spirituel], après ces jours-là, dit Jéhovah: Je mettrai ma loi au dedans d'eux et je l'écrirai sur leur cœur, et je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. Un homme n'enseignera plus son prochain, ni un homme son frère, en disant: « Connaissez Jéhovah » car ils me connaîtront tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, dit Jéhovah; car je pardonnerai leur iniquité et je ne me souviendrai plus de leur péché. » — Jér. 31:31–34, *AC.*

Nous vivons maintenant au temps où celui qui donna sa vie en sacrifice, pour ôter les péchés afin que nous puissions obtenir la vie, règne en qualité de Roi et détruira bientôt l'auteur du péché, Satan le Diable. Avec de telles perspectives glorieuses, il est temps pour nous de montrer notre amour pour Dieu en remplissant notre esprit de la connaissance exacte de sa volonté. Nous devons recevoir la loi de Dieu dans notre cœur et être poussés à manifester notre amour pour Dieu en obéissant à ses commandements. Si nous discernons quelle est la volonté divine et éprouvons en même temps un profond amour pour Dieu, nous ne nous en écarterons pas pour un gain personnel quelconque, même sous la pression de ceux qui nous persécutent. Nous serons loyaux envers Dieu parce que nous l'aimons. — I Jean 5:3.

Et qu'en est-il de l'exigence d'aimer son prochain comme soi-même? Après avoir entendu énoncer cette exigence, celui qui voulait se justifier dit à Jésus: « Et qui est mon prochain? » Jésus répondit par une illustration. Il raconta l'histoire d'un homme qu'on avait battu et dépouillé sur la route de Jéricho. Un prêtre qui passait près de là, puis un Lévite, continuèrent leur route, sans apporter leur aide à l'homme demi mort étendu sur le bord du chemin. Mais un Samaritain, ému de compassion, lui donna les premiers soins, le conduisit à une hôtellerie et paya son entretien jusqu'à ce qu'il fût guéri. Il est facile de saisir qui se révéla être le prochain de l'homme tombé au milieu des voleurs. Jésus ajouta: « Va, et toi, fais de même. » — Luc 10:29–37.

On ne gagne rien en cherchant à éluder la question, en cherchant à se persuader que seul un petit nombre de créatures humaines est digne de notre pitié et de notre aide. Jésus insista fortement là-dessus quand il dit: « Vous avez appris qu'il a été dit: Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. Mais moi, je vous dis: Aimez vos ennemis... priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent, afin que vous soyez fils de votre Père qui est dans les cieux; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous? Les publicains aussi n'agissent-ils pas de même? Et

si vous saluez seulement vos frères, que faites-vous d'extraordinaire? Les (hommes des nations, *NW*) aussi n'agissent-ils pas de même? (Mat. 5:43-47). «Ainsi donc», dit Paul, «pendant que nous en avons l'occasion, pratiquons le bien envers tous, et surtout envers les frères en la foi.» — Gal. 6:10.

Cela n'exige pas du chrétien qu'il se laisse duper par des personnes qui organisent des collectes pour des œuvres de bienfaisance et qu'il leur donne de l'argent. Dans la parabole du bon Samaritain, celui qui fut approuvé n'entra pas seulement dans la ville pour y chercher quelqu'un, à qui il remit de l'argent pour qu'il prenne soin de l'homme ayant besoin d'aide. Puisqu'il était sur place, il lui vint en aide personnellement et paya lui-même la note de la victime à l'aubergiste.

Quand il s'agit des nécessités matérielles de la vie, les chrétiens savent que leurs expressions verbales d'amour doivent être appuyées par des actes. Jacques dit à ce sujet: «Si un frère ou une sœur sont nus et manquent de la nourriture de chaque jour, et que l'un d'entre vous leur dise: Allez en paix, chauffez-vous et vous rassasiez! et que vous ne leur donniez pas ce qui est nécessaire au corps, à quoi cela sert-il?» — Jacq. 2:15, 16.

Cependant, il y a encore d'autres choses plus importantes et qui révèlent un plus grand amour. Jésus nous rappelle qu'il ne faudrait pas s'inquiéter à l'excès des choses matérielles de la vie. «Car toutes ces choses... votre Père céleste sait que vous en avez besoin. Cherchez premièrement le royaume et la justice de Dieu; et toutes ces choses vous seront données par-dessus.» (Mat. 6:32, 33). C'est en dirigeant l'attention de notre prochain sur le royaume de Dieu et sa justice que nous lui manifesterons le plus grand amour. Ceux qui sont faibles et malades spirituellement, ceux qui ont faim et soif de justice, doivent être nourris des vérités fortifiantes de la Parole de Dieu. Ils ont besoin de quelqu'un qui manifeste un intérêt affectueux pour leur bien-être spirituel. Jésus nous instruisit à faire preuve d'un tel intérêt quand il dit: «Allez donc me faire des disciples dans toutes les nations.» — Mat. 28:19, *Jé.*

Oui, l'amour est tout aussi essentiel à la manière de vivre d'un chrétien que l'était aux Israélites l'obéissance à la loi. Nous ne sommes pas sous la loi, mais nous sommes dans l'obligation d'aimer Jéhovah notre Dieu de tout notre cœur, de toute notre pensée et de toute notre âme, et notre prochain comme nous-mêmes.

Tu ne te prosterneras point devant une image taillée

NOMBREUX sont les édifices religieux remplis d'images de Jésus, de Marie et des «saints», devant lesquelles, journellement, des centaines de personnes se prosternent, particulièrement dans les pays catholiques romains.

Ces gens se déclarent attachés aux dix commandements; cependant l'un de ceux-ci dit: «Tu ne te feras pas d'image taillée ni aucune figure de ce qui est en haut dans le ciel, ou de ce qui est en bas sur la terre, ou de ce qui est dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne te prosterneras point devant elles et tu ne les serviras point. Car je suis Jéhovah ton Dieu, un Dieu (exigeant un dévouement exclusif, *NW*).» — Ex. 20:4, 5, *AC.*

Or, puisqu'il est évident que les images ressemblent à ce qui est, soit dans le ciel, soit sur la terre, ou dans les eaux de la mer, et que les gens se prosternent devant elles, on pourrait conclure naturellement qu'il y a là une violation des dix commandements. Mais il n'en est rien, réplique le cardinal Gibbons dans son livre *La foi de nos pères.* Il dit à ce sujet: «Chaque enfant catholique comprend clairement la différence essentielle existant entre une idole païenne et une image chrétienne. Les païens considéraient une idole comme un dieu doué d'intelligence et des autres attributs de la divinité. Ils étaient donc idolâtres ou *adorateurs d'images.* Les chrétiens catholiques savent qu'une image sainte n'a ni l'intelligence ni le pouvoir de les entendre ou de les aider. Ils lui rendent un respect relatif, c'est-à-dire, le respect religieux qu'ils rendent à l'image est proportionné à la vénération qu'ils éprouvent pour l'original céleste auquel elle se réfère.» Mais est-il vrai que seule une adoration relative est rendue aux images? Non, comme nous allons le voir.

Par exemple, le livret-guide de la célèbre cathédrale de Chartres, en France, dit-il: «Marie est adorée par l'intermédiaire d'une image appelée Notre Dame de la Crypte?» Non, mais on peut lire: «Pendant de nombreux siècles, Notre Dame de la Crypte [ici, une image] a accepté l'hommage de ses dévots.»

En outre, s'il était vrai que l'image dût simplement rappeler à l'adorateur un «saint» particulier qu'il invoque, alors, n'importe quelle image de ce saint invoqué servirait au même but. Mais c'est un fait bien connu que certaines statues sont l'objet d'une vénération bien plus grande que d'autres, certaines sont considérées comme bien plus efficaces, d'autres attirent des foules bien plus nombreuses et des statues particulières sont souvent invoquées pour des choses particulières.

C'est ainsi que le guide Chartres dit encore: «Notre Dame de la Belle Verrière était jadis un objet de vénération, elle était particulièrement invoquée par les femmes avant d'accoucher.» Un autre exemple que l'on peut citer est la prééminence accordée à l'image de «Jésus de Medinaceli» dans les processions de la semaine sainte par les catholiques espagnols dévots.

Le cardinal Gibbons peut faire la distinction entre une image et une idole et affirmer énergiquement que la première est simplement une aide pour adorer, mais quand des pèlerinages sont faits en l'honneur d'une image sculptée particulière, alors, celle-ci prend une va-

leur qui lui est propre, en violation flagrante du commandement de Dieu interdisant qu'on rende l'honneur à une image taillée. Que des pèlerinages sont faits en l'honneur d'images particulières est révélé dans le *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle* (Larousse), Tome XII, page 519 en ces termes: « Un jour, cent dix délégués accomplirent un pèlerinage à la Vierge Noire à Chartres. »

En fait, ce même dictionnaire encyclopédique, dans son tome IX, page 574, fait la déclaration véridique suivante: « L'idolâtrie n'est rien d'autre, au sens étymologique du mot, que l'adoration des *images*. Les plus anciens Pères de l'Eglise interdisaient formellement les représentations sculptées et peintes dans les temples et dans tous les lieux où des prières étaient offertes. Ce fut vers le troisième ou quatrième siècle que l'Eglise commença à se départir, sous ce rapport, de sa sévérité... Ces représentations de personnes, de mystères et de faits religieux, devinrent rapidement des objets d'adoration, de véritables idoles, spécialement en Occident. »

PLUS QU'UN HONNEUR RELATIF

Si l'on accordait aux images sculptées un honneur simplement relatif, alors on devrait rendre le même honneur à toutes les images de Jésus, et on devrait leur accorder un honneur plus grand qu'aux images des autres saints. Ce n'est toutefois pas le cas. C'est ainsi que le livre *Pèlerinages célèbres aux Principaux Sanctuaires de Notre-Dame,* publié par la Société de Saint-Augustin, parle, non pas des « saints », mais des images elles-mêmes comme étant miraculeuses. Il déclare que St-Louis fit don à la basilique du Puy d'« une statue miraculeuse qu'il avait rapportée de la terre sainte ». Et il appelle les images de Notre-Dame de Grâce à Lille des images « miraculeuses ».

Montrant encore que le but des images n'est pas simplement de rappeler aux dévots le personnage qu'ils prient, mais qu'elles sont considérées comme ayant une valeur en elles-mêmes, cet ouvrage dit au sujet de *Mater Boni Consilii* (Sainte Mère du Bon Conseil) à Gensano, près de Rome: « On rencontre des copies miraculeuses de la sainte image en Espagne, en Belgique, en Bohême, en Autriche et en Amérique. Les Augustins et les Rédemptoristes travaillent avec le désir d'étendre l'adoration de Notre-Dame du Bon Conseil et, dans tous les lieux où ils érigent des autels en son honneur, les foules affluent et les faveurs célestes se multiplient. »

Les autorités catholiques admettent qu'au huitième siècle de notre ère chrétienne, de nombreux catholiques rendirent aux images un honneur plus que relatif en ce sens qu'ils donnaient des baisers aux images et s'attendaient à ce qu'elles guérissent les malades, missent fin à un incendie ou à une inondation par une sorte de magie. Mais douze siècles plus tard, nous constatons qu'on accorde aux images un honneur plus que relatif. Quiconque a visité la cathédrale de St-Pierre à Rome sait que les catholiques dévots baisent encore de nos jours des statues, en particulier l'orteil d'une certaine image de Pierre. Disons en passant qu'il y a de bonnes raisons de croire que cette statue de Pierre fut retirée d'un ancien temple romain, le Panthéon, et qu'elle était primitivement la statue érigée à Jupiter par les Romains païens!

Que, même dans les temps modernes, on attribue une sorte de magie à ces statues ressort de l'ouvrage approuvé par l'Eglise *Mille pèlerinages à Notre-Dame,* publié sous l'imprimatur de Petrus Brot le 18 décembre 1953. Dans son troisième tome, page 108, il dit à propos de Notre-Dame de la Garde: « Quand le choléra s'abattit avec fureur sur Marseille en 1832, le clergé et les habitants montèrent au sanctuaire et descendirent la statue, la promenèrent à travers la ville et le terrible fléau s'éloigna. »

« LE CHRIST DE LA PITIÉ »

L'une des preuves les plus marquantes que les images elles-mêmes sont considérées comme ayant une valeur propre, c'est que les prières dites devant certaines d'entre elles ont, croit-on, plus de valeur que les prières dites devant d'autres images. Citons fort à propos l'histoire extraordinaire du célèbre « Christ de la pitié », du Christ souffrant. C'est à cette image que l'on doit probablement une grande partie de la tristesse écrasante de l'art religieux du quinzième siècle, contrastant violemment avec la grande joie manifestée par les apôtres et les autres chrétiens du premier siècle. — Luc 1:46-49; I Pierre 1:8.

Un certain nombre de ces images montrent le Christ mort dans les bras de Marie. Mais, dans *L'Art Religieux de la fin du Moyen Age en France,* page 100, Emile Mâle, autorité française marquante dans l'art religieux, demande, à propos d'une image montrant le Christ seul, mort et les bras croisés sur la poitrine:

« Comment peut-on expliquer le succès de cette image? Pourquoi la trouvait-on au quinzième siècle dans toute l'Europe? La raison est très simple: En vertu des considérables indulgences qui s'y rattachaient. Si, après s'être confessé, on récitait devant une représentation du « Christ de la pitié » sept *Pater,* sept *Avé* et sept courtes prières appelées oraisons de St-Grégoire, on obtenait six mille ans de pardon réel. »

Mais ce n'était qu'un commencement! Il poursuit: « Au cours du quinzième siècle, le pape grossit le nombre déjà surprenant des indulgences, et celui des années se multiplia prodigieusement. Un manuscrit conservé dans la Bibliothèque Ste-Geneviève, à Paris, parle de quatorze mille ans, un retable* d'Aachen (retable de la Messe de St-Grégoire dans une chapelle de la cathédrale de Aachen, Allemagne) parle de vingt mille ans; et, finalement, les livres d'Heures de la fin du quinzième siècle n'annoncent pas moins de quarante-six mille ans d'indulgence. » « Mais », rappelle Mâle, « dans chaque cas, comme on l'a vu, il était nécessaire d'avoir sous les yeux l'image du Christ de la pitié. »

Sans faire de digression pour demander sur quoi repose le nombre de 46 000 années, et pourquoi, à la fin du quinzième siècle, ce petit nombre de prières étaient estimées huit fois plus précieuses et efficaces qu'au début de ce siècle, le fait demeure que tout ce qui précède démontre la fausseté de la prétention que l'honneur rendu aux images est relatif et qu'on ne leur attribue pas de pouvoirs en elles-mêmes. Par conséquent, l'histoire témoigne que les commandements de Dieu interdisant de rendre l'honneur aux images ont été et sont violés par les adorateurs de la communauté catholique romaine.

INCONNUE DES PREMIERS CHRÉTIENS

Les chrétiens du premier siècle connaissaient leur Bible. Nous le savons par les nombreuses citations

* Un retable est « une tablette surélevée ou un dossier, placé au-dessus de la table d'un autel sur laquelle sont posées des lumières d'autel, des fleurs, etc. » et des inscriptions. — *Webster.*

qu'ils firent des Ecritures hébraïques dans leurs écrits. Par elle, ils savaient que l'approbation ou le rejet par Dieu de la nation d'Israël dépendait absolument des mesures prises par la nation à l'égard des idoles et de l'adoration des images. Ils savaient bien que Dieu bénissait les Israélites quand ils rejetaient toutes les formes d'adoration des images, tandis qu'il les rejetait lorsque, en violation flagrante du commandement de Dieu, ils dressaient des statues et se prosternaient devant elles. — Deut. 4:23-28; Jér. 22:8,9.

Les chrétiens du premier siècle prirent bien garde de ne pas être rejetés comme les Juifs à cause de l'adoration des images ou idolâtrie. C'est pourquoi ni Jésus ni aucun de ses premiers disciples n'eurent rien à voir à ce culte. Paul donna le clair avertissement suivant: « Mes bien-aimés, fuyez l'idolâtrie. » Et, des années après, l'apôtre Jean écrivit: « Petits enfants, gardez-vous des idoles. » — I Cor. 10:14; I Jean 5:21.

Cette position ne fut pas abandonnée à la mort des apôtres. Le Dr Augustus Neander, Juif converti au christianisme, dont l'histoire chrétienne primitive est, d'après la *Cyclopœdia* de MacClintock & Strong, sans égale, dit dans *Histoire de la religion chrétienne et de l'Eglise* (des trois premiers siècles): « Primitivement, l'emploi des images était absolument éloigné du culte chrétien et des églises, et il en fut ainsi pendant toute cette période. La mixion de l'art et de la religion, et l'emploi d'images pour cette dernière, paraissaient aux premiers chrétiens comme une pratique païenne. »

Les paroles de Clement d'Alexandrie citées par Neander révèlent à quel point les premiers chrétiens étaient éloignés de l'adoration des images: « Il ne nous faut pas nous attacher à ce qui est sensuel, mais nous élever vers ce qui est spirituel; l'habitude de considérer journellement la nature divine outrage sa dignité; et désirer honorer un être spirituel par de la matière terrestre n'est rien d'autre que de la déshonorer par sybaritisme. » Neander montre encore que ce furent les païens qui, les premiers, firent des images de Jésus-Christ et des apôtres: « Eusèbe affirme également (H. E. vii. 18) que les païens furent les premiers à faire des portraits du Christ, de Pierre et de Paul, qu'ils considéraient, d'après leurs conceptions païennes, comme des bienfaiteurs de l'humanité. Cela peut aisément s'expliquer par l'esprit d'éclectisme (sélection), qui existait alors. »

Cependant, cela ne devrait pas nous surprendre, que, peu à peu, ce sybaritisme l'emporta, car ne fait-il pas appel à l'égoïsme? Il est plus facile d'exprimer ses sentiments à l'égard d'un objet visible qu'à l'égard d'un personnage invisible. En outre, Jésus et les apôtres n'ont-ils pas averti qu'il y aurait une apostasie de la vraie foi après la mort des apôtres? Si, et les faits montrent que leurs paroles prophétiques s'accomplirent. — Mat. 13:25; Actes 20:29,30.

Il est vrai que Dieu ordonna de faire des images, les chérubins du propitiatoire et les représentations de chérubins sur certains rideaux du tabernacle. Mais notez que ces chérubins étaient cachés à la vue des Israélites, et rien n'indique que les prêtres qui les voyaient leur adressaient des prières. Lorsqu'un groupe de prêtres apostats prit la liberté d'utiliser l'arche de l'alliance avec ses chérubins comme un fétiche, Jéhovah Dieu permit aux Philistins de s'en emparer, au grand effroi des Israélites et du vieux sacrificateur Eli en particulier. — Ex. 25:19-21; Nomb. 4:5; I Sam. 4:3, 4,11,17,18.

Jéhovah Dieu connaît le cœur de l'homme. Il sait qu'il est tortueux et méchant. Il sait combien il est enclin à adorer la créature plutôt que le Créateur; les Israélites en donnèrent un exemple frappant dans le culte qu'ils rendirent au serpent d'airain que Moïse dressa dans le désert. C'est pourquoi Jéhovah interdit à maintes reprises, en termes clairs, de faire des images et de se prosterner devant elles. Bien que le cardinal Gibbons prétende que tout enfant catholique sait faire la différence entre une image religieuse convenable et une idole païenne, ce que l'on fit avec des images lors de l'épidémie de choléra en France, dont il a été parlé ci-dessus, montre que la Hiérarchie catholique romaine elle-même ne sait pas faire la différence, car elle a attribué et attribue encore un pouvoir à ces images. C'est pourquoi ceux qui désirent plaire à Jéhovah éviteront ces images comme aides dans l'adoration et se prosterneront uniquement devant Jéhovah Dieu. — II Rois 18:4; Jér. 17:9.

● En Matthieu 12:40, Jésus déclara qu'il séjournerait trois jours et trois nuits dans le sein de la terre et certains pensent que ces paroles signifient 72 heures complètes. Et pourtant, les publications de la Société parlent de cette période comme « d'une partie de trois jours ». Pourquoi? — B. W., Canada.

Ceux qui avancent que Jésus demeura dans la tombe 72 heures durant, soit trois jours et trois nuits complets, basent leur argumentation sur les paroles de Jésus en Matthieu 12:40: « Car, de même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, de même le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre. » Cependant, conclure que cela fait 72 heures amène à la création d'un conflit avec les Ecritures qui disent que Jésus fut ressuscité « le troisième jour », et non le quatrième. Cette façon de voir est donc manifestement erronée. — Actes 10:39, 40.

Dans la Bible, « trois jours » ne représentent pas nécessairement une pleine période de 72 heures. Nous avons un exemple de cette façon de voir en I Rois 12:5, 12, alors que le roi Roboam disait à ses gens: « Allez et revenez vers moi dans trois jours. » Devaient-ils revenir effectivement dans trois jours pour se conformer à ce commandement? S'ils avaient pensé que cet ordre leur enjoignait de revenir après trois jours, ils ne seraient réapparus que le quatrième jour. Cependant, ni eux ni le roi ne l'entendirent ainsi. C'est pourquoi le verset 12 nous éclaire en disant: « Jéroboam et tout le peuple vinrent à Roboam le troisième jour, suivant ce qu'avait dit le roi: « Revenez vers moi dans trois jours. » Ils revinrent donc après qu'une partie des trois jours se furent écoulés: le premier étant le jour durant lequel le roi les envoya, le second le suivant, et le troisième le jour de leur retour devant le roi. Veuillez également consulter Genèse 40:13, 20; 42:17, 18; Esther 4:15, 16; 5:1.

Jésus donna lui-même le sens de cette explication, avant sa mort et après sa résurrection. Après avoir fait sa déclaration de Matthieu 12:40, il expliqua ensuite: « Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes, ils le feront mourir, et le *troisième* jour il ressuscitera. » Ce qu'il confirma après sa résurrection en ces termes: « Ainsi il est écrit que le Christ souffrirait

et qu'il ressusciterait des morts le *troisième* jour.» — Mat. 17: 22, 23; Luc 24: 46.

La Bible montre donc clairement que Jésus ne fut dans la tombe «qu'une partie des trois jours». Il mourut le vendredi après-midi, veille du sabbat juif (Mat. 27: 45–50; Jean 19: 31). Il ressuscita d'entre les morts de bon matin, le premier jour de la semaine juive, soit le dimanche matin (Jean 20: 1). Ainsi, il fut dans la tombe une partie du vendredi, le samedi tout entier, et il ressuscita de bonne heure le dimanche matin.

● Est-il nécessaire qu'une sœur se couvre la tête lorsqu'elle prie en présence d'un frère qui n'est pas son mari? Lui est-il nécessaire d'adopter une telle attitude quand elle conduit une étude biblique dans ces circonstances, ou en présence d'un serviteur de l'assemblée qui la conseille, ou lorsque le serviteur de circuit l'accompagne? — M. S., Etats-Unis.

Il n'y a aucune raison qu'une femme vouée prononce la prière en présence d'adultes masculins voués (I Cor. 11: 3). Au Béthel de Brooklyn, une sœur n'est jamais invitée à faire la prière pour la famille. Donc, aussi longtemps qu'un adulte voué est présent, que ce soit à l'assemblée ou au foyer, il devrait représenter le reste de la compagnie dans la requête formulée à Jéhovah Dieu. Si un mari non voué désire entendre sa femme prononcer une prière, elle peut le faire, mais, par respect pour l'autorité du mari, elle devrait se couvrir la tête (I Cor. 11: 5, 10). Lorsque le mari est absent, mais que de jeunes fils voués sont présents, la mère devrait également se couvrir la tête pour prier. Dans une telle occasion, elle peut prier elle-même ou demander à un de ses fils voués de le faire. Mais un fils non baptisé ne devrait jamais représenter les membres de la famille vouée dans la prière. Quand seules sont présentes la mère et les filles vouées, la mère peut inviter une de ses filles à prononcer la prière si elle le désire; en ce cas, aucune n'a besoin de se couvrir.

Il peut pourtant y avoir des cas où il est souhaitable qu'une sœur conduise une étude biblique en présence d'un frère voué, cas mentionné par la question; ou encore si elle doit conduire une étude biblique avec un frère nouvellement baptisé qui a encore besoin d'aide. Quelle conduite lui faut-il alors adopter? Le frère devrait prononcer la prière; ensuite la sœur conduire l'étude, la tête couverte. Elle agira ainsi par respect pour l'ordre théocratique, car, tout comme elle, ce frère est membre de l'assemblée de Dieu où c'est l'homme qui devrait enseigner (I Tim. 2: 11, 12). Si une sœur conduit une étude avec son mari non voué ou avec une autre personne, mais en présence de celui-ci, elle devrait également se couvrir. Elle reconnaîtra par là que c'est le mari qui doit dispenser l'enseignement biblique dans la famille, mais qu'il est représenté par sa femme.

De diverses manières, la loi de Moïse rappela aux femmes israélites la position que les hommes occupaient devant Jéhovah afin qu'elles ne perdissent point de vue l'autorité de l'homme et ne commettent l'erreur d'Eve. Par exemple, la circoncision, marque physique distinguant le peuple de l'alliance de Jéhovah, ne s'appliquait qu'aux mâles. La période d'impureté d'une mère qui avait donné naissance à une fille était le double de celle prescrite lors de la mise au monde d'un garçon. Quand Jésus nourrit miraculeusement des multitudes, les apôtres ne comptèrent que les hommes: «Ceux qui avaient mangé étaient environ cinq mille hommes, sans les femmes et les enfants.» «Ceux qui avaient mangé étaient quatre mille hommes, sans les femmes et les enfants.» — Ex. 12: 48; Lév. 12: 2, 5; Mat. 14: 21; 15: 38.

Le même comportement doit se rencontrer dans l'assemblée. La sœur qui se couvre respecte la position théocratique de l'homme. En plus de sa riche signification symbolique, cette attitude contribue à l'harmonie et à la paix. Elle aide les femmes chrétiennes à se prémunir contre l'exercice d'une influence qui ne leur appartient pas et prévient les hommes chrétiens d'une chute semblable à celle d'Adam, de Samson, du roi Salomon et des membres de l'église de Thyatire. — Apoc. 2: 20–23.

COMMUNICATIONS

GUÉRISSEZ LES MALADIES DE L'ESPRIT ET DU CŒUR. — Es. 61: 1–3

Par la bonté imméritée de Jéhovah, ses témoins ont réussi à s'affranchir de l'empire paralysant de Satan. Ils ont demandé secours aux vrais thérapeutes. Leur ont-ils aussitôt donné la santé spirituelle? Non! Il leur a fallu des années pour renouveler leur esprit et fortifier leur cœur avec la vérité. Il leur a fallu tout ce temps pour éliminer le poison de la fausse religion dont ils étaient saturés. Ils n'ont cessé de se soumettre aux prescriptions d'un programme de guérison qui les faisait passer d'un état spirituel à un autre, plus élevé. Dans le dessein d'inviter d'autres personnes bien disposées à l'égard de Dieu à se soumettre également à ce programme de guérison spirituelle les témoins de Jéhovah offriront, au cours du mois de novembre, de maison en maison, le livre «Que Dieu soit reconnu pour vrai» ou un autre livre avec une brochure quelconque moyennant une contribution volontaire de 2 fr. suisses, 25 fr. belges, 50 cents canadiens. Ensuite ils revisiteront les personnes ayant accepté une publication pour les aider à suivre le cours de rajeunissement spirituel.

TEXTES QUOTIDIENS POUR DÉCEMBRE

Que celui qui aime la vie poursuive la paix. — I Pierre 3: 10, 11.

1 Que ton royaume vienne. — Mat. 6: 10, NW. wF 15/2/59 7
2 Sache que c'est pour toi que je porte l'opprobre. Dès que tu m'as communiqué tes paroles, je les ai dévorées; elles sont devenues ma joie et l'allégresse de mon cœur, parce que ton nom est invoqué sur moi, Jéhovah. — Jér. 15: 15, 16, AC. wF 1/6/59 24, 25a
3 En ce jour, (Jéhovah) des armées sera... un esprit de justice pour celui qui est assis au siège de la justice et une force pour ceux qui repoussent l'ennemi jusqu'à ses portes. — Es. 28: 5, 6. wF 15/7/59 16, 17b
4 En tant que je suis apôtre des païens, je glorifie mon ministère. — Rom. 11: 13. wF 15/8/59 21, 20a
5 Diotrèphe... ne nous reçoit pas; c'est pourquoi, si je viens, je me souviendrai des œuvres qu'il fait en débitant de méchantes paroles contre nous; et, non content de cela, lui-même il ne reçoit pas les frères et il empêche ceux qui veulent [les recevoir], et les chasse de l'assemblée. — III Jean 9, 10, Da. wF 1/8/59 20, 21a
6 Il essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car les premières choses ont disparu. — Apoc. 21: 4. wF 15/4/59 19, 20a
7 Faites des disciples de gens de toutes les nations. — Mat. 28: 19, NW. wF 15/9/59 11a
8 Recherche et poursuis la paix. (Jéhovah) tourne sa face contre les méchants, pour retrancher de la terre leur souvenir. — Ps. 34: 15, 17. wF 1/2/60 8, 9
9 C'est en croyant du cœur qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut. Car quiconque invoquera le nom (de Jéhovah) sera sauvé. — Rom. 10: 10, 13. wF 1/5/60 8, 9a
10 Bien que, eu égard au temps, vous devriez être des maîtres, vous avez de nouveau besoin que quelqu'un vous enseigne les premiers rudiments des saintes déclarations de Dieu, vous en êtes venus à avoir besoin de lait et non d'une nourriture solide. — Héb. 5: 12, NW. wF 15/11/59 5, 6a
11 Chaque jour, dans le temple et de maison en maison, ils continuaient d'enseigner et d'annoncer la bonne nouvelle. — Actes 5: 42, NW. wF 15/2/59 5a
12 Que vous alliez à droite ou que vous alliez à gauche, tes oreilles entendront une parole derrière toi, disant: C'est ici le chemin, marchez-y. — Es. 30: 21, Da. wF 1/5/60 14a
13 Ne vous y trompez pas: les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs. — I Cor. 15: 33. wF 15/1/60 16, 17
14 Vous devez être renouvelés dans la force qui anime votre esprit et revêtir la nouvelle personnalité créée selon la volonté de Dieu dans la justice et la bonté véritables. — Eph. 4: 23, 24, NW. wF 15/5/60 8a
15 Demandez la paix de Jérusalem... à cause de mes frères et de mes amis, je désire la paix dans ton sein. — Ps. 122: 6, 8. wF 1/2/60 8a

ETUDES DE «LA TOUR DE GARDE» POUR LES SEMAINES DU

20 novembre: Demeurer ensemble dans l'honneur, § 1–21, page 324.

27 novembre: Demeurer ensemble dans l'honneur, § 22–32, et La colère et l'indignation, page 329.